

DÉCLARATION D'INDÉPENDANCE DES ASSOCIATIONS MEMBRES OU CANDIDATES À L'UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS AGRÉÉES DU SYSTÈME DE SANTÉ

Déclaration à remplir par le-la responsable de l'association adhérente

Je soussignée, ARMELLE GREFFET
Présidente de l'association FRANCE LYME

Certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements suivants :

1. Sur l'association

Objet social : Association de lutte contre les maladies vectorielles à tiques

Cette association a pour objet d'échanger et de diffuser des informations sur les maladies transmises par les tiques, et d'en assurer la prévention.
Elle vise également à faciliter les contacts entre les malades et les différentes institutions médicales, sanitaires et sociales.
Elle alerte les pouvoirs publics et les structures de recherche publique ou privée, pour une meilleure reconnaissance et prise en charge des malades, au travers d'actions militantes.
Elle participe à des travaux au sein des instances sanitaires.
Elle est à même de mener des actions judiciaires.
Elle est apolitique et areligieuse.



Membres du bureau (et leur situation sociale¹) :

NOM	PRENOM	Fonction	PROFESSION
PIOTTIN	AMELIE	Secrétaire adjointe	sans
GREFFET	ARMELLE	Présidente	Chef d'entreprise
LE MARIGNIER	CECILE	Secrétaire principale	Auto entrepreneur
PERRESSINOTTI	DOMINIQUE	Trésorier	Gerant TPE
TORRES	NATHALIE	Vice-présidente	Agent administratif

2. Sur les ressources de l'association (pour les trois dernières années)

Ressources pour l'année 2019			
Source	Identité des financeurs	Montant du financement, dons, etc.	Pourcentage du budget total
Cotisations des adhérents	16 689		
Subventions publiques	/		
Dons et Legs (locaux, matériels, etc.)	57 726		
Financements privés	/		

¹ Salarié-e (préciser la profession), retraité-e, étudiant-e, etc.



Activités économiques de l'association	/		
Autres sources de financements	2 341		
TOTAL DES RESSOURCES DE L'ANNÉE 2019 : 76 756€			

Ressources pour l'année 2018			
Source	Identité des financeurs	Montant du financement, dons, etc.	Pourcentage du budget total
Cotisations des adhérents	15 682		
Subventions publiques	10 000		
Dons et Legs (locaux, matériels, etc.)	29 136		
Financements privés	/		



Activités économiques de l'association	/		
Autres sources de financements	/		
TOTAL DES RESSOURCES DE L'ANNÉE 2018 : 54 818			
Ressources pour l'année 2017			
Source	Identité des financeurs	Montant du financement, dons, etc.	Pourcentage du budget total
Cotisations des adhérents	12 738		
Subventions publiques	15 000		
Dons et Legs (locaux, matériels, etc.)	49 279		
Financements privés	/		



Activités économiques de l'association	/		
Autres sources de financements	/		
TOTAL DES RESSOURCES DE L'ANNÉE 2017 : 77 017			

PRODUIRE EN ANNEXE LE BUDGET TOTAL DE L'ASSOCIATION PAR ANNÉE D'EXERCICE (BILAN ET COMPTE D'EXPLOITATION) DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES

->> ci-joint les années 2019, 2018 et 2017

3. Sur les liens d'intérêts non-financiers

3.1. Liens éventuels avec un syndicat, think tank, parti politique, association, etc.

Organisme (syndicat, think tank, parti ou mouvement politique, association, fondation, etc.)	Nature du lien (soutien politique, collaboration, etc.)	Période
//	//	//



3.2. Présence de professionnels de santé ou de l'action sociale au sein des instances de gouvernance de l'association

Participation de professionnels de santé (en ou hors activité) ou de l'action sociale aux instances de gouvernance de l'association (indiquer le nombre et le pourcentage par rapport à la totalité des membres des instances de gouvernances) :

Non concerné

4. Pièces à joindre à la présente déclaration :

- Nom, prénom et profession des membres du conseil d'administration de l'association ; ✓
- Présentation de l'association et des principaux motifs d'adhésion ; ✓
- Budget total de l'association par année d'exercice (bilan et compte d'exploitation) des trois dernières années ; ✓ 2017-2018-2019
- Dernière version des statuts publiés au Journal officiel ; ✓ nov 2020.
- Agrément santé (décision d'agrément et formulaire de demande) ; du 06/2019
- Lettre d'engagement prévue à l'article 1.1 du règlement intérieur de l'UNAASS. du 15/12/20

5. Mentions légales

- 5.1. *Les informations recueillies seront informatisées et cette déclaration pourra être publiée sur le site internet de l'Union.*
- 5.2. *L'Union, par l'intermédiaire de son Comité de déontologie et de prévention des conflits, est responsable du traitement ayant pour finalité la vérification de l'indépendance de l'association en confrontant les liens déclarés, aussi bien financiers que non financiers (notamment liens éventuels avec un syndicat, think tank, parti politique, association, présence de professionnels de santé ou de l'action sociale au sein des instances de gouvernance de l'association) aux objectifs de la mission de l'association envisagée au sein de l'Union au sein de l'Union.*
- 5.3. *Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant ; Vous pouvez exercer ce droit en envoyant un mél à l'adresse suivante : deontologie@france-assos-sante.org.*
- 5.4. *La présente déclaration doit être actualisée dès qu'une modification intervient, et au minimum annuellement même sans modification.*
- 5.5. ***Toute déclaration mensongère est susceptible d'entraîner la radiation de l'association après avis du comité de déontologie.***
- 5.6. ***Aux termes de l'article L.441-1 du Code pénal « Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par***



quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende. »

Fait à VILLELONGUE DELS MONTS

Le 01/10/2020

Signature obligatoire

(mention non rendue publique)



